

# Note d'information sur les métiers des Arts et de Façonnage d'ouvrages d'art



## Table des matières

Table des matières .....	2
1. Introduction .....	3
2. Contour de l'analyse exploratoire .....	3
3. Contexte socio-économique.....	4
4. Evolutions et enjeux.....	6
5. Les métiers, le marché de l'emploi et les formations .....	8
B11 Arts plastiques .....	9
B12 Céramique.....	10
B13 Décoration.....	10
Métiers .....	10
Marché de l'emploi .....	11
Offre d'enseignement et de formation .....	11
B14 Fibres et papier .....	12
B15 Instruments de musique .....	13
B16 Métal, verre, bijouterie et horlogerie.....	14
Métiers .....	14
Marché de l'emploi .....	15
Offre d'enseignement et de formation .....	15
B17 Taxidermie .....	17
B18 Tissu et cuirs .....	17
Métiers .....	17
Marché de l'emploi .....	19
Offre d'enseignement et de formation .....	19
6. Formation d'artisan .....	22
7. Conclusions .....	22
Bibliographie non exhaustive.....	24
Annexe : Code NACE BEL en lien avec le secteur de l'Art et l'Artisanat .....	26

# 1. Introduction

Les métiers de la famille professionnelle « B. Arts et Façonnage d'ouvrages d'art » n'avaient pas encore fait l'objet d'une étude plus approfondie. L'IBEFE avait cependant déjà abordé certains des métiers liés à l'habillement dans le cadre de sa [note exploratoire sur le secteur du textile](#) (2022).

Cette note a pour objectif de clarifier le positionnement de l'IBEFE sur ces métiers. Elle informe sur les métiers, le marché de l'emploi, ainsi que l'offre de formation et d'enseignement. Elle se base principalement sur la littérature et les données quantitatives. Elle n'a pas l'ambition de réaliser une analyse approfondie de la famille professionnelle.

Les intitulés des métiers, des formations ou des options sont utilisés de manière épiciène. Pour une meilleure lisibilité, nous avons employé le masculin.

Les chiffres nous ont été fournis par nos différents partenaires. Les méthodes de collecte et de calcul de données diffèrent d'un fournisseur à l'autre, tout comme les années de référence. Nous avons traité les données au courant du mois d'avril. Les chiffres utilisés ne sont donc pas nécessairement les derniers en notre possession. Les comparaisons entre les opérateurs ne sont pas possibles.

## 2. Contour de l'analyse exploratoire

La famille professionnelle « B. Arts et Façonnage d'ouvrages d'art » reprend 8 catégories professionnelles :

- **B11 Arts plastiques** : les métiers liés à la création d'œuvres plastiques, qu'il s'agisse de peinture, sculpture, installation, dessin, gravure, performances, œuvres sonores ou visuelles, etc.
- **B12 Céramique** : les métiers liés à la conception, fabrication, décoration, restauration et commercialisation d'objets en céramique (pièces décoratives, utilitaires, artistiques, petites séries...).
- **B13 Décoration** : les métiers liés à la décoration d'espaces et d'objets (l'étalage), à la création d'ouvrages d'art dans une logique artisanale ou artistique et la gravure, la ciselure, et le façonnage artisanal.
- **B14 Fibres et papier** : les métiers liés à la vannerie (la fabrication artisanale d'objets en fibres naturelles) et à la reliure et restauration de livres et archives.
- **B15 Instruments de musique** : les métiers liés à la fabrication, la réparation, la restauration et l'ajustement des instruments de musique.
- **B16 Métal, verre, bijouterie et horlogerie** : les métiers liés au travail artistique et artisanal du métal, du verre, des bijoux et des systèmes horlogers.

- **B17 Taxidermie** : Art par lequel on donne aux animaux morts l'aspect qu'ils avaient de leur vivant.
- **B18 Tissu et cuirs** : les métiers d'art autour du textile (stylisme, broderie, tapisserie, confection), du cuir (maroquinerie, accessoires) et de la création vestimentaire artisanale.

Les métiers de cette famille professionnelle se retrouvent dans divers secteurs économiques.

Dans la nomenclature NACE BEL, les activités artisanales et industrielles ne se distinguent pas.

On retrouve les métiers des « B. Arts et Façonnage d'ouvrages d'art » dans ces activités<sup>1</sup> :

- Préparation de textile (13), l'Industrie de l'Habillement (14)
- Imprimerie et reproduction d'enregistrements (18 et plus particulièrement la Reliure et activités annexes - 18.140),
- Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (23),
- Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements (25),
- Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (26 – et particulièrement la Fabrication d'horloges et de montres - 26.520),
- Autres industries manufacturières (32, dont la Fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et articles similaires - 32.1, et la Fabrication d'instruments de musique – 32.2),
- Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (74, Activités de design d'intérieur - 74.130, Autres activités spécialisées de design 74.140)
- Activités de création artistique et de spectacle (90).

### 3. Contexte socio-économique

Le « statut des travailleurs des arts » concerne une majorité des travailleurs exerçant ces métiers. En effet, les travailleurs exerçant les activités artistiques et/ou techniques de différents « domaines », dont les arts plastiques, la musique, le théâtre, etc.<sup>2</sup> peuvent prétendre à ce statut.

*« Depuis le 1er janvier 2024, la réforme du statut du travailleur des arts est mise en place en Belgique. Elle remplace le statut d'artiste. Cette réforme permet de diversifier les métiers y ayant droit (en incluant explicitement les métiers de la technique) et simplifie*

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la nomenclature NACE BEL, voir [ANNEXE](#)

<sup>2</sup> ONSS, SPF Sécurité sociale, [Quelles sont les conditions pour obtenir une attestation du travail des arts ? | Working in the arts](#), page visitée le 17/03

*les règles pour accéder aux allocations (notamment pour les personnes aux parcours hybrides - salariés, indépendants, intérimaires) ».<sup>3</sup>*

*« Ce statut permet de geler la dégressivité des allocations de chômage, de cumuler certains revenus artistiques avec les allocations et d'assurer une protection sociale continue. Pour y avoir droit, le travailleur des arts doit être titulaire d'une attestation du travail des arts, valable pour trois ans. Il doit avoir travaillé 156 jours effectifs sur les 24 derniers mois, dont 104 jours dans les activités artistiques ou techniques du secteur artistique, être inscrit à un organisme de paiement (CAPAC ou syndicats) et être inscrit comme demandeur d'emploi. »<sup>4</sup>*

Certains se sont inquiétés du statut des travailleurs des arts avec la réforme du chômage en cours. Sur le site de l'ONEM, nous pouvons lire que, pour « *les demandeurs d'emploi avec une allocation du travail des arts ou les anciens travailleurs des arts qui sont concernés par le filet de sécurité* », la limitation dans le temps des allocations de chômage n'est pas d'application.<sup>5</sup>

Au 31 décembre 2024, la Wallonie comptait 6.415 indépendants actifs dans les Arts (509-510)<sup>6</sup>, dont 45% de femmes. La crise du COVID a provoqué une forte diminution des artistes entre 2020 et 2021 (-23,4%). Il a fallu quatre ans pour que le nombre d'indépendants retrouve son niveau d'avant, et le dépasse même (+8% entre 2020 et 2024).

Le code 316 « Industrie d'art et de précision » comporte également une partie des métiers présents dans cette famille professionnelle : clivage et taille du diamant, horlogers, bijoutiers, graveurs, etc. Entre 2020 et 2021, le nombre d'indépendants a également chuté (-21%) et, malgré une légère augmentation progressive depuis 2021, ce nombre n'a toujours pas atteint le niveau de 2020 (entre 2020 et 2024, -8%). Au 31 décembre 2024, la Wallonie comptait 4.106 indépendants, dont 42% de femmes.

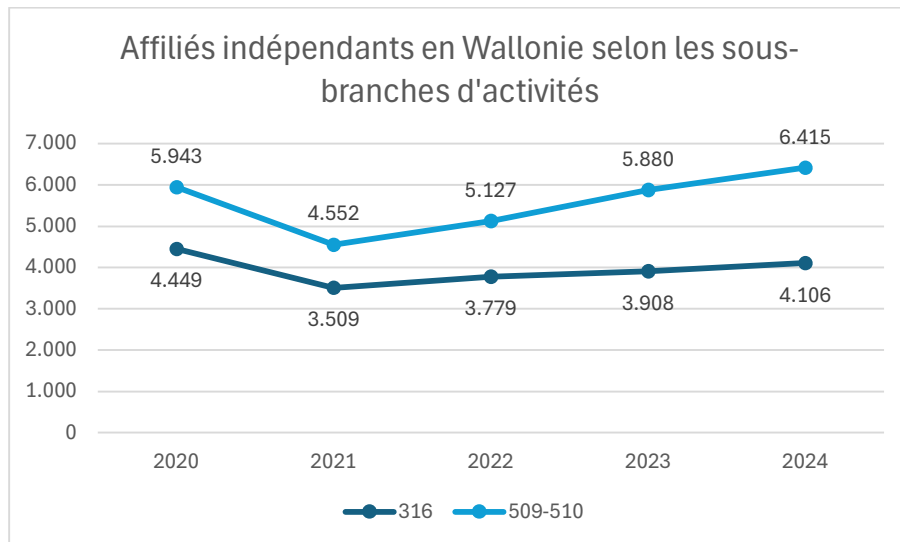
---

<sup>3</sup> IBEFE Bw, [Note d'information : Les métiers du spectacle](#), 2025, p.4

<sup>4</sup> IBEFE Bw, [Note d'information : Les métiers du spectacle](#), 2025, p.4

<sup>5</sup> ONEM, [Réforme de l'assurance chômage](#), page visitée le 17/03/2026

<sup>6</sup> Comprenant les codes 509 et 510. Les deux codes reprennent les mêmes professions. Le code 510 a été ajouté en 2003 en raison de l'instauration du statut des artistes : il reprend les artistes qui veulent adhérer au statut et n'exercent pas de fonction de mandataire ou d'administrateur sous forme de société.



Source : Inasti, Calcul IWEPS

Les indépendants, travaillant dans les Arts ou Façonnage d'ouvrages d'art, peuvent être classés dans d'autres codes des professions. Cependant, dans ces codes, nous ne savons pas déterminer si les activités ont trait à l'artisanat ou à l'industrie<sup>7</sup> :

- Industrie des céramiques : briqueteries, tuileries, faienceries, (304)
- Industrie verrière : miroiteries, bouteilles et vitres, ... (305)
- Industrie du vêtement : confection de vêtements, modistes, cannes, parapluies, ... (309)
- Industrie du bois et de l'ameublement : meubles, garnisseurs, matelassiers, tapissiers, menuisiers, étalagistes, entrepreneurs de pompes funèbres, ... (311)
- Industrie des peaux et cuirs : tanneurs, cordonniers, chevilleurs, ... (312)
- Industrie du livre : typographie, lithographie, reliure, ... (315)

## 4. Evolutions et enjeux

### Tendances européennes et spécificité belge

Les constats socio-économiques relatifs à ce secteur sont globalement partagés à l'échelle européenne. De manière générale, le secteur a résisté à l'instabilité économique, aux évolutions des comportements de consommation ainsi qu'aux crises mondiales telles que la guerre en Ukraine ou encore le Brexit.

Toutefois, dans ce paysage contrasté, la Belgique présente une configuration particulière qui nuance ces tendances. Le pays bénéficie en effet d'une tradition artistique solidement ancrée, notamment dans l'art contemporain. Bruxelles, Anvers et Gand concentrent un réseau dense de collectionneurs privés, de galeries et d'institutions publiques qui soutiennent activement la création. Cette dynamique contribue à maintenir une visibilité internationale de la scène belge, même en période de ralentissement économique. Cependant, ce dynamisme masque également une

<sup>7</sup> Liste non exhaustive

certaine fragmentation : nombre de galeries belges opèrent dans des niches très spécialisées, avec des moyens limités et un modèle économique fragile, ce qui compromet leur pérennité.<sup>8</sup>

### Industrialisation, type de consommation et rentabilité

Depuis l'industrialisation, l'artisanat a progressivement perdu en importance économique, entraînant de nombreuses faillites d'entreprises et reléguant certaines formes d'art à un marché perçu comme élitiste ou de luxe. Toutefois, les attentes sociétales évoluent : une partie croissante des consommateurs se tourne vers des produits faits maison, locaux, authentiques et plus durables. Les transitions environnementales renforcent la demande pour des produits durables et réparables. Les métiers artisanaux s'inscrivent dans ces dynamiques, notamment à travers les activités de réparation, de restauration et d'upcycling, qui contribuent à l'économie circulaire.

Le secteur de l'habillement tend aujourd'hui à se structurer selon une logique de dualisation : d'une part, une production industrielle standardisée, fortement concurrentielle et inscrite dans des chaînes de production globalisées ; d'autre part, une production artisanale de niche, fondée sur la qualité, la personnalisation et la valeur symbolique des produits.

La rentabilité de l'art et de l'artisanat demeure un défi pour un nombre important de ses métiers, notamment en raison de faibles marges, d'une concurrence accrue et de coûts de production élevés. Ce défi de rentabilité constitue aujourd'hui un enjeu majeur : il s'agit pour les professionnels de concilier excellence artisanale, temps de travail important et pression économique dans un marché fortement concurrencé par les productions industrielles.

Cette difficulté à assurer la pérennité et le renouvellement des métiers artisanaux s'explique par divers facteurs : insuffisance d'écoles spécialisées ou de parcours d'apprentissage structurés, vieillissement des professionnels, précarité économique, attractivité limitée des carrières artisanales auprès des jeunes, etc. L'image sociale joue ici un rôle majeur : *« Considérés comme obsolètes ou non rentables, ces métiers souffrent d'une image dévalorisante qui empêche leur renouvellement générationnel. En l'absence de perspectives économiques attractives, de nombreux jeunes préfèrent se tourner vers des carrières perçues comme plus modernes et stables. »*<sup>9</sup> À cela s'ajoute un enjeu crucial de transmission : la rareté des apprentis, le départ à la retraite de nombreux artisans et le manque de relève qualifiée menacent la pérennité de savoir-faire parfois uniques.

---

<sup>8</sup> Marnef Paul, [Marché de l'art en France et Belgique : tendances et enjeux](#), page visitée en avril 2026

<sup>9</sup> Millet Lisa, [La transmission des savoir-faire en danger | Journal Histoires d'Artisans](#), 18/9/2024

### Transition numérique

Le numérique s'intègre progressivement dans les pratiques professionnelles : promotion, vente, communication, gestion de la relation client, et parfois – selon les sous-secteurs – dans les procédés de conception et de production. Cette transition ouvre de nouvelles opportunités mais accentue également les écarts entre ateliers. La digitalisation constitue en effet un autre défi déterminant : elle exige des compétences nouvelles en communication, marketing ou commerce en ligne, compétences qui font souvent défaut aux petites structures artisanales et qui conditionnent leur visibilité et leur compétitivité.

### Coûts et matières premières

À ces constats s'ajoute également un défi structurel lié à l'accès aux matières premières et à l'augmentation des coûts énergétiques : la dépendance à des matériaux spécifiques, parfois rares ou importés, fragilise les ateliers et renforce leur vulnérabilité face aux fluctuations du marché.

### Indications géographiques

Par ailleurs, le secteur bénéficie désormais d'un cadre réglementaire européen renforcé avec l'entrée en vigueur du Règlement (UE) 2023/2411 sur la protection des indications géographiques pour les produits artisanaux et industriels. Cette réglementation, applicable depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2025, n'impose aucune obligation mais offre la possibilité aux artisans, qui en font la démarche, de faire reconnaître et protéger leurs produits à l'échelle de l'Union, en garantissant l'authenticité, l'origine et la réputation des produits. Elle constitue un levier important pour lutter contre les imitations et renforcer la visibilité des productions locales tout en soutenant la compétitivité des ateliers grâce à une valorisation accrue de l'ancrage territorial et culturel.

Cette possibilité s'accompagne toutefois d'exigences procédurales nouvelles ; tous les artisans n'ont pas les capacités d'y répondre. Dans ce contexte, les associations professionnelles, collectifs d'artisans et organismes territoriaux jouent un rôle déterminant, tant pour structurer les démarches que pour faciliter la mise en conformité et la défense collective des savoir-faire.

## 5. Les métiers, le marché de l'emploi et les formations

Dans cette note d'information, nous abordons les métiers par famille professionnelle. Nous utilisons principalement les données au niveau wallon car il s'agit de métiers de niche, avec très peu d'opportunités d'emploi et très peu de chercheurs d'emploi positionnés. D'ailleurs, aucun métier n'est en pénurie ou critique.

Dans ce point, seules les formations des opérateurs d'enseignement et de la formation professionnelle repris dans le décret de mise en œuvre des IBEFE<sup>10</sup> sont reprises. Les formations privées (souvent occupationnelles), assez répandues dans ce secteur, ainsi que les filières de l'enseignement supérieur ne sont pas reprises. Nous avons sélectionné, principalement, les formations/filières selon les correspondances faites par les opérateurs entre celles-ci et les codes ROME V3. Nous avons donc essentiellement retenu les codes « B ».

## **B11 Arts plastiques**

L'Artiste plasticien « *Conçoit et réalise ou supervise la réalisation d'œuvres plastiques (sculpture, peinture, installation artistique, ...) sur un thème imposé ou non. Peut organiser des expositions, mener des actions d'animation ou de formation. Peut coordonner une équipe.* »<sup>11</sup>

Le Forem a recensé 7 opportunités d'emploi pour la Wallonie en 2025.

947 chercheurs d'emploi wallons étaient positionnés sur ce métier en février 2026, dont 133 en Brabant wallon. 59,9% des chercheurs d'emploi wallon sont des femmes.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, 31 écoles de l'enseignement ordinaire proposent **l'option Art Plastique** en technique de qualification en plein exercice, dont 3 en Brabant wallon (Court-Saint-Etienne, Jodoigne et Wavre), ce qui représente 2.263 élèves en 2023-2024, dont 123 en Brabant wallon. 59,9% des élèves inscrits dans cette option en Wallonie sont des filles.

22 écoles proposent **l'option Art** en technique de transition en plein exercice, dont 5 en Brabant wallon (Rixensart, Wavre, Braine-l'Alleud, Nivelles et Louvain-la-Neuve), ce qui représente 965 élèves, dont 153 en Brabant wallon. 75% des élèves wallons de cette option sont féminins.

Dans l'enseignement spécialisé, l'option « **Ouvrier en sérigraphie** » (forme 3 phase 3) est organisée à Auderghem, Ixelles, Montignies-sur-Sambre et Uccle. 70 élèves y étaient inscrits en 2023-2024. L'option **Arts plastiques** (forme 4, 3<sup>e</sup> degré) est proposée à Uccle.

Dans l'enseignement pour adultes, la filière qualifiante **Arts plastiques : graphisme et illustration** est organisée à Bruxelles et Liège, ainsi que la filière **Arts plastiques : peinture** à Liège. Différentes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles organisent également des modules relatifs aux Arts plastiques, sans qu'ils soient qualifiants. Pour la plupart, ces formations sont davantage « occupationnelles ».

---

<sup>10</sup> Depuis le 1er janvier 2015, le Décret portant assentiment à l'accord de coopération conclu le 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la mise en œuvre des bassins Enseignement qualifiant - Formation - Emploi régit les Instances Bassin EFE. Plus d'information : [bassinefe-bw.be/instance-bassin-efe--64--page](https://bassinefe-bw.be/instance-bassin-efe--64--page)

<sup>11</sup> Forem, [Artiste plasticien / plasticienne](#) in « Info métiers Métiers », page visitée en mai 2026

L'enseignement qualifiant ordinaire, spécialisé ou pour adultes attire un grand nombre d'apprenants. Dans l'enseignement ordinaire, nous faisons l'hypothèse que la plupart des élèves poursuivent leur parcours vers des études supérieures. Pour l'enseignement pour adultes, une grande partie, surtout pour les formations non qualifiantes, les apprenants suivent la formation « par plaisir » et non pour travailler dans le domaine.

De nombreux chercheurs d'emploi sont positionnés sur le métier pour très peu d'opportunités d'emploi.

## B12 Céramique

*Le céramiste-potier « façonne et décore, à l'unité ou en petite série, des pièces décoratives ou utilitaires en céramique ou en matériaux de synthèse. Peut créer et commercialiser des pièces façonnées et réaliser la restauration de pièces anciennes. Peut transmettre son savoir-faire. Peut diriger un service ou une structure. »<sup>12</sup>*

Le Forem n'a pas répertorié d'opportunités d'emploi pour ce métier en 2025. 57 chercheurs d'emploi wallons étaient positionnés sur ce métier, dont 11 en Brabant wallon. 82,5% étaient des femmes.

La formation qualifiante « **Céramiste** » est dispensée dans l'enseignement pour Adultes à Mons.

## B13 Décoration

### Métiers

**L'Étalagiste-décorateur** « conçoit et réalise la décoration et l'aménagement de vitrines, d'espaces de vente, d'expositions, pour valoriser des produits, des services, l'image de marque d'une entreprise et susciter l'intérêt des clients selon les critères marketing de l'entreprise, les réglementations du commerce et les normes de sécurité du bâtiment. Peut contrôler la conformité d'application des protocoles de présentation des produits sur un ensemble de sites commerciaux, et former des vendeurs, des chefs de rayon à la mise en place des produits. Peut fabriquer des objets décoratifs (miroir, cadre, ...). Peut coordonner une équipe ou diriger une structure. »<sup>13</sup>

Le **Décorateur d'objets d'art et artisanaux** « réalise manuellement les opérations nécessaires à la décoration et à la finition (peinture, laque, vernis, émail, ...) d'objets d'art ou d'artisanat. Peut appliquer un revêtement décoratif ou de protection sur des objets, peindre des décors à main levée et effectuer la restauration d'objets anciens. Peut

---

<sup>12</sup> ADEM (Agence pour le développement de l'emploi, [B1201 - Réalisation d'objets décoratifs et utilitaires en céramique et matériaux de synthèse](#), page visitée en avril 2025

<sup>13</sup> Forem, [Étalagiste-décorateur / décoratrice](#), page visitée en mai 2026

*transmettre son savoir-faire et participer à des actions de sensibilisation de sa profession. Peut diriger un service ou une structure. »<sup>14</sup>*

Le **Graveur** « *Décore, ornemente des articles, uniques ou en série limitée, d'arts de la table (argenterie, théières, ...), de décoration (miroirs, meubles, ...), de parure (bijoux, ...), de loisirs sportifs (armes, ...), funéraires (stèles, ...). Intervient sur divers matériaux (métaux, minéraux, matières organiques, synthétiques, cristal, ...) par incision, défoncement de matière, au moyen d'outils manuels (burin, pointe à tracer, ciselet, ...) ou de machines (cabine à sabler, meule, ...), selon les règles d'hygiène et sécurité. Peut réaliser des gravures en creux pour des matrices ou des outillages et effectuer la restauration d'objets anciens. Peut transmettre son savoir-faire et participer à des actions de sensibilisation de sa profession. Peut diriger un service ou une structure. »<sup>15</sup>*

## Marché de l'emploi

Le Forem a comptabilisé **101** opportunités d'emploi, en 2025, pour le métier **d'Étalagiste-décorateur** en Région wallonne, dont 15 en Brabant wallon. En revanche, le Forem comptabilise moins de 5 opportunités pour les métiers de Décorateur d'objets d'art et artisanaux et de Graveur.

**350** chercheurs d'emploi wallons, dont 56 résidents en Brabant wallon étaient positionnés, en février 2026, sur le métier d'**Étalagiste-décorateur** ; **127 sur le métier de Décorateur d'objets d'art et artisanaux**, dont 24 brabançons et 35 sur le métier de Graveur, dont 5 en Brabant wallon. Environ trois quarts des chercheurs d'emploi étaient des femmes.

## Offre d'enseignement et de formation

L'enseignement qualifiant ordinaire organise plusieurs options :

- **Assistant en décoration en 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années professionnelles** : l'élève apprend à aménager des espaces en choisissant les matériaux et les couleurs selon les attentes du client, à maîtriser le dessin à main levée mais également celui assisté par ordinateur.<sup>16</sup> 21 écoles organisent cette option en Fédération Wallonie Bruxelles, ce qui représentait 545 élèves en 2023-2024. Une école propose cette option en Brabant wallon : la Hulpe. L'élève peut poursuivre son parcours avec l'option Étalagiste ou Complément en techniques spécialisées de décoration (7<sup>e</sup> professionnelle).
- **L'option étalagiste (7<sup>e</sup> année professionnelle)** développe la capacité de l'élève à créer des mises en scène visuelles attractives pour valoriser des produits et capter l'attention du public.<sup>17</sup> Elle comptait 24 élèves en Fédération Wallonie Bruxelles en

<sup>14</sup> Forem, [Décorateur / Décoratrice d'objets d'art et artisanaux](#), page visitée en mai 2026

<sup>15</sup> Forem, [Graveur / Graveuse](#), page visitée en mai 2026

<sup>16</sup> Fédération Wallonie Bruxelles, [Options & Parcours - Enseignement Qualifiant](#), page visitée en mai 2026

<sup>17</sup> Ibidem

plein exercice (Bruxelles, Namur, Florennes et Braine-le-Comte) et 4 élèves en alternance (Beauraing).

- **Le complément en technique spéciale de décoration** spécialise l'élève en maîtrisant des méthodes avancées pour transformer et embellir des espaces intérieurs.<sup>18</sup> Il comptait 30 élèves dans 7 écoles différentes de plein exercice et 2 élèves en alternance à Fléron.
- L'option **Graveur-Ciseleur**, en 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> professionnelle, est uniquement organisée à Liège et comptait 25 élèves. Cette école propose également le complément en techniques spéciales de gravure-ciselure. 4 élèves y étaient inscrits.

L'IFAPME organise la **formation Chef d'entreprise de Restaurateur de peinture de chevalet à Wavre**. 16 apprenants y étaient inscrits en 2023-2024, dont 87.5% des femmes. Il s'agit de l'unique occurrence en Wallonie.

« *Le Restaurateur et la Restauratrice de peintures de chevalet nettoient, repeignent, restaurent et contribuent à la conservation d'une œuvre picturale. Ils analysent et observent des peintures pour dresser des diagnostics et des interventions. Ils travaillent sur les vernis, les accidents, les déchirures et veillent à prévenir la dégradation de l'œuvre.* »<sup>19</sup> Cette fonction est classifiée au sein du métier Décorateur d'objets d'art et artisanaux.

Dans cette famille professionnelle, on retrouve, d'une part, le métier d'étalagiste-décorateur, pour lequel il existe des opportunités d'emploi. Toutefois, l'offre d'enseignement est relativement étoffée et le nombre de candidats positionnés sur ce métier est assez élevé.

D'autre part, cette famille professionnelle comprend également plusieurs métiers de niche (dont graveur ou restaurateur/restauratrice de peintures de chevalet – une spécialisation du décorateur d'objets d'art et artisanaux). Pour ces métiers, les opportunités d'emploi sont limitées et l'offre de formation restreinte.

## B14 Fibres et papier

Le **Vannier** « *façonne à la main, au détail ou en petite série, des pièces et ouvrages décoratifs ou utilitaires (assises de siège, paniers, corbeilles de boulanger, objets d'ameublement, ...) à base de fibres, brins et lianes végétaux (paille, osier, rotin, ...). Peut créer de nouveaux modèles, usiner le rotin ou le bois, réaliser des architectures végétales décoratives ou utilitaires et cultiver l'osier. Peut mener des actions de formation ou de sensibilisation à la profession. Peut diriger une structure.* »<sup>20</sup>

Le **Relieur et restaurateur de livres** « *réalise manuellement des opérations de valorisation, de protection et de réparation de différents types d'ouvrages en papier,*

<sup>18</sup> Ibidem

<sup>19</sup> IFAPME, [Restaurateur de peintures de chevalet \(H/F/X\) | IFAPME](#), mis à jour le 30/04/2026

<sup>20</sup> Forem, [Vannier / Vannière](#), page visitée en mai 2026

*imprimés ou manuscrits (livres de bibliophilie, registres, cartes, ...) selon leurs particularités (époque, matériaux, ...). Peut confectionner des décors de couverture ou restaurer des ouvrages particuliers (cartes, affiches, ...). Peut former différents publics aux techniques de reliure/restauration. Peut coordonner une équipe et diriger une structure. »<sup>21</sup>*

Pour ces métiers, le Forem recense moins de 5 opportunités d'emploi en Wallonie. Moins de 5 chercheurs d'emploi sont positionnés sur le métier de Vannier en Wallonie et 33 sont positionnés sur le métier de Relieur et restaurateur de livres, dont 7 brabançons. Pour ce groupe de métiers, environ deux tiers des chercheurs d'emploi étaient des femmes.

2 élèves de l'enseignement spécialisé suivent l'option **Relieur Doreur** (forme 3, phase 3) dans le bassin de Liège.

L'enseignement pour adultes propose la filière **Artisan relieur – doreur** à Bruxelles.

Le Vannier et le Relieur et restaurateur de livres sont des métiers de niches, avec très peu d'opportunités d'emploi, peu de chercheurs d'emploi positionnés et une offre de formation très restreinte, voire inexistante pour le Vannier.

## **B15 Instruments de musique**

**Le facteur réparateur d'instrument de musique** «*Effectue la maintenance, la réparation, la révision, le réglage et l'accord d'instruments de musique ou d'accessoires (archet, ...). Façonne des éléments constitutifs de l'instrument. Peut fabriquer à l'unité ou en petite série un instrument (bois, cuivre, ...) et y apporter des corrections esthétiques et acoustiques. Peut restaurer des instruments anciens. Peut transmettre son savoir-faire. Peut effectuer la vente ou la location d'instruments et d'accessoires. Peut diriger un service ou une structure. »<sup>22</sup>*

L'IFAPME organise la formation Chef d'entreprise de **Luthier-guitare**, organisée uniquement à Wavre. En 2023-2024, 24 apprenants y étaient inscrits, dont une seule femme.

«*Le Luthier et la Luthière sont des artisans qui fabriquent, réparent et restaurent les instruments de musique à cordes pincées ou frottées tels que les violons, altos, violoncelles, guitares, guitares électriques, etc. Ils sont spécialisés dans la construction, réparation et les réglages de guitares classiques, acoustiques, électriques, bas et autres instruments à cordes comme le banjo, charango et la mandoline. »<sup>23</sup>*

---

<sup>21</sup> Forem, [Relieur et restaurateur / Relieuse et restauratrice de livres](#), page visitée en mai 2026

<sup>22</sup> Forem, [Facteur et réparateur / Factrice et réparatrice d'instrument de musique](#), page visitée en mai 2026

<sup>23</sup> IFAPME, [Luthier guitare \(H/F/X\) | IFAPME](#), mis à jour le 05/05/2026

Le Forem ne recense pas d'opportunité d'emploi pour ce métier. 32 chercheurs d'emploi wallons, dont moins de 5 brabançons, sont positionnés sur le métier de facteur et réparateur d'instrument de musique, dont une minorité de femmes (16,7%).

Le Forem ne recense aucune opportunité d'emploi pour ce métier. Quelques chercheurs d'emploi sont positionnés sur le métier. Seule une offre de formation est proposée, pour une seule famille d'instruments de musique : le luthier-guitare.

## B16 Métal, verre, bijouterie et horlogerie

### Métiers

Le **Métalier d'art** « *Crée à l'unité ou en petite série et répare des pièces décoratives et utilitaires de grande taille (statuaire monumentale, rampes d'escaliers, grilles ornementales, ...) ou de petite dimension (statues, pièces d'orfèvrerie, couteaux, armes, clés, serrures anciennes, ...) en différents métaux (acier, cuivre, laiton, bronze, étain, ...) par divers procédés artisanaux de travail des métaux (usinage, formage, moulage ...) selon les règles d'hygiène et de sécurité. Peut effectuer la restauration d'objets anciens en métal. Peut transmettre son savoir-faire et participer à des actions de sensibilisation de sa profession. Peut diriger une structure.* »<sup>24</sup>

Le **Souffleur de verre** (Verrier artisanal)<sup>25</sup> « *Réalise, à l'unité ou en petite série, à froid ou à chaud, des pièces décoratives ou utilitaires en verre à partir de pâte en fusion, poudre, plaque, baguette, ... selon les règles d'hygiène et de sécurité. Peut usiner et assembler des éléments en verre et poser des pièces verrières (vitrail, néon, ...) sur les chantiers. Peut transmettre son savoir-faire, participer à des actions de sensibilisation de sa profession et intervenir sur la restauration de pièces anciennes. Peut coordonner une équipe et diriger un service ou une structure.* »<sup>26</sup>

L'**Opérateur en orfèvrerie et bijouterie** (Créateur d'ouvrages en bijouterie joaillerie et orfèvrerie)<sup>27</sup> « *Conçoit, fabrique ou répare, manuellement ou par des procédés mécaniques, des bijoux, des pièces d'orfèvrerie des objets de décoration ou de culte en métal. Peut restaurer ou modifier des objets de décoration ou des bijoux anciens, tailler des gemmes, appliquer un revêtement métallique ou effectuer des opérations de décoration par gravure, ciselure, ... Peut coordonner une équipe et diriger un service ou une structure.* »<sup>28</sup>

---

<sup>24</sup> Forem, [Métallier / Métalière d'art](#), page visitée en mai 2025

<sup>25</sup> Le Souffleur de verre est l'intitulé dans la nomenclature ROME (B1602). Le Verrier artisanal est l'intitulé Sjabloon utilisé par le Forem.

<sup>26</sup> Forem, [Verrier artisanal / Verrière artisanale](#), page visitée en mai 2025

<sup>27</sup> L'Opérateur en orfèvrerie et bijouterie est l'intitulé dans la nomenclature ROME (B1603). Le Créateur d'ouvrages en bijouterie joaillerie et orfèvrerie est l'intitulé Sjabloon utilisé par le Forem.

<sup>28</sup> Forem, [Créateur / Créatrice d'ouvrages en bijouterie, joaillerie et orfèvrerie](#), page visitée en mai 2026

**L'Horloger** « *Met en service ou remet en état des produits d'horlogerie de petit ou de gros volume (montre, pendule, horloge d'édifice, ...). Peut assembler des composants de mouvements complexes, habiller les mouvements d'horlogerie et usiner des pièces défectueuses ou manquantes. Peut effectuer la vente de pièces d'horlogerie et intervenir sur la restauration de pièces anciennes. Peut coordonner une équipe et diriger une structure.* »<sup>29</sup>.

## Marché de l'emploi

**132** opportunités d'emploi ont été recensées pour le **Métallier d'art**, dont 11 en Brabant wallon, **53 pour le Créateur d'ouvrages en bijouterie, joaillerie et orfèvrerie** et moins de 5 également pour l'Horloger et également pour le Verrier artisanal.

**206 chercheurs d'emploi** étaient positionnés sur le métier de **Métallier d'art** dont 15 en Brabant wallon, **179** étaient positionnés sur le métier **d'Opérateur en orfèvrerie et bijouterie**<sup>30</sup>, dont 27 en Brabant wallon ; 44 pour le Verrier artisanal, dont 5 en Brabant wallon ; et 49 chercheurs d'emploi sur l'Horloger, dont moins de 4 brabançons. Les positionnements sont assez genrés pour les métiers Métallier d'art et l'Opérateur en orfèvrerie et bijouterie : pour le 1<sup>er</sup>, 89,8% sont des hommes ; pour le 2<sup>e</sup> 60% des femmes. En revanche, on observe un équilibre hommes/femmes pour le Verrier artisanal.

## Offre d'enseignement et de formation

Différentes options sont organisées pour ce sous-secteur dans l'enseignement ordinaire :

- **Bijoutier Joailler** (professionnel, en plein exercice) : l'élève crée, transforme et répare des bijoux en travaillant des matériaux comme les métaux précieux et les pierres. Cette option est organisée à Liège et à Namur. 104 élèves y étaient inscrits, dont 57,7% de filles.
- **Horloger** (professionnel, en plein exercice) : L'élève apprend à fabriquer, réparer et régler des mécanismes de précision en travaillant sur des pièces minuscules avec une grande rigueur. Cette option est organisée à Liège et Namur. 90 élèves y étaient inscrits, dont 20% de filles. Le **complément Techniques spécialisées d'horlogerie** est organisé à Namur et comptait 17 élèves.
- **Techniques spécialisées de bijouterie-horlogerie** (professionnel, 7<sup>e</sup>) : l'élève se spécialise en apprenant à fabriquer, ajuster et restaurer des pièces de bijouterie et d'horlogerie. Ce complément est organisé à Liège et 13 élèves y étaient inscrits.
- **Joaillerie-sertissage** (7<sup>e</sup> professionnel, en plein exercice) : l'élève se perfectionne en approfondissant les techniques de sertissage, de montage et de finition des bijoux. Ce complément est organisé à Namur. 17 élèves y étaient inscrits.

---

<sup>29</sup> Forem, [Horloger / Horlogère](#), page visitée en mai 2026

<sup>30</sup> Reprenant le Créateur d'ouvrage et le Diamantaire

L'enseignement spécialisé organise l'option **Ferronnier (forme 3, phase 3)**. 19 établissements l'organisent en plein exercice en Fédération Wallonie-Bruxelles, dont 1 à Nivelles. Parmi ces 19 établissements, 5 ont inscrits des élèves en alternance. 92 élèves y étaient inscrits en plein exercice et 8 en alternance.

Une école de l'enseignement pour adultes, située à Bruxelles, organise les filières qualifiantes en **Bijouterie : Fonte Injectée, Bijouterie-Joaillerie, Émail, Bijouterie Contemporaine et Sertissage**.<sup>31</sup> D'autres écoles proposent des unités d'enseignement en bijouterie mais ne sont pas certificatives (Mons, Dinant et Bruxelles).

Le CISP « L'envol » organise la formation de **Rénovation et Ferronnerie d'art**, du bâtiment à Namur. 11 stagiaires étaient inscrits en 2023.

L'IFAPME organise la formation de **Bijoutier - Joailler** (Chef d'entreprise) à Liège et Charleroi. Cette formation comptait 71 inscrits, dont 63,4% de femmes. « *Le Bijoutier - Joaillier et la Bijoutière - Joaillère fabriquent des bijoux et bijoux de manière artisanale. Plus largement, ils créent, fabriquent, transforment et réparent tous types de bijoux tels que des bracelets, colliers, boucles d'oreilles, bagues, parures... Ils travaillent aussi les pierres précieuses, les pierres fines, les pierres ornementales et les perles pour sertir les bijoux ou les métaux précieux tels que l'or, le platine, le palladium et le titane pour les montures.* »<sup>32</sup>

L'IFAPME fait une correspondance entre la formation de **Serrurier** (chef d'entreprise) et le métier de Métallier d'art<sup>33</sup> (B1601). Cette formation est organisée uniquement à Wavre et elle comptait 13 inscrits, exclusivement masculins. « *Le Serrurier et la Serrurière taillent, façonnent, assemblent et installent tous types de serrures et de clés. Ils effectuent les placements et changements de serrures mais aussi les dépannages à domicile d'ouvertures : serrures de sécurité, à cylindre, gâches électriques, verrous, coffres, ... dans le respect des lois et de la déontologie du métier.* »<sup>34</sup>

Le Forem recense des opportunités d'emploi pour les métiers d'**Opérateurs en orfèvrerie et bijouterie, et de Métallier d'art**, mais bien inférieures au nombre de positionnements des chercheurs d'emploi sur ces métiers.

Pour le métier d'Opérateur, bien que limitée, l'offre de formation est existante : 2 occurrences dans l'enseignement ordinaire, une occurrence certifiante dans l'enseignement pour adultes (et davantage de modules non certifiants dans d'autres écoles) et 2 occurrences à l'IFAPME.

Pour le Métallier d'art, les formations existantes généralistes sont destinées à des publics particuliers : 19 écoles de l'enseignement spécialisé organisent l'option

<sup>31</sup> Institut Jeanne Toussaint, [Bijouterie - Institut Jeanne Toussaint - Campus des Arts et Métiers](#), page visitée en mai 2026

<sup>32</sup> IFAPME, [Bijoutier - Joaillier \(H/F/X\) | IFAPME](#), mis à jour le 29/04/2026

<sup>33</sup> Ce métier est souvent assimilé à la famille professionnelle H2911 de l'industrie (Métallier). L'utilisation B1601 souligne le côté artisanal du travail du métal.

<sup>34</sup> IFAPME, [Serrurier \(H/F/X\) | IFAPME](#), mis à jour le 29/04/2026

Ferronnier ; un CISP la formation Rénovation et Ferronnerie d'art. L'IFAPME organise également une formation spécifique de Serrurier à Wavre.

Quant au **Souffleur de verre (Verrier artisanal)**, il s'agit d'un métier de niche, avec moins de 5 opportunités d'emploi recensées. Bien qu'il n'y ait pas de formation en Fédération Wallonie Bruxelles ou en Wallonie, 44 chercheurs d'emploi sont positionnés sur le métier.

Peu d'**Horlogers** sont recherchés et seul l'enseignement ordinaire propose de se former à ce métier à Liège et à Namur.

## B17 Taxidermie

Le **Taxidermiste** « *Reconstitue des spécimens d'espèces animales, contemporaines ou paléontologiques et leur milieu naturel dans un objectif scientifique, pédagogique et esthétique selon les règles d'hygiène et de sécurité, et la réglementation (environnement, protection des espèces, ...). Peut réaliser des montages ostéologiques, des moulages, des prises d'empreintes (crustacés, invertébrés, crânes de gros mammifères, ...). Peut inventorier une collection d'animaux naturalisés et exposer des naturalisations. Peut diriger une structure.* »<sup>35</sup>

Le Forem recense moins que 5 opportunités d'emploi en Wallonie et 6 chercheurs d'emploi wallons étaient positionnés sur ce métier.

Il n'existe pas de formation spécifique officielle en Wallonie, voire en Belgique.

## B18 Tissu et cuirs

### Métiers

Le **Chapelier** « *façonne à la main ou à la machine sur mesure ou en petite série des articles de chapellerie (chapeaux, parures de tête, ...) en différents matériaux (feutre, paille, tissu, ...). Peut créer de nouveaux modèles et réaliser les éléments d'ornement (en plumes, perles, ...). Peut diriger une structure.* »<sup>36</sup>

Le **Maroquinier** (Fabricant d'articles en cuir et autres matériaux souples) « *réalise à la main ou à la machine les opérations (coupe, couture, collage, ...) nécessaires à la fabrication d'objets en cuir et autres matériaux souples (chaussures, sacs, selles, gants, ...) à l'unité ou en petite série selon les spécificités des clients, les règles d'hygiène et de sécurité. Peut réparer ou restaurer des articles endommagés, concevoir de nouvelles collections et modèles. Peut coordonner une équipe et diriger une structure*<sup>37</sup>.

<sup>35</sup> Forem, [Taxidermiste](#), page visitée en mai 2026

<sup>36</sup> Forem, [Chapelier / Chapelière](#), page visitée en mai 2026

<sup>37</sup> [Forem, Fabricant / Fabricante d'articles en cuir et autres matériaux souples](#), page visitée en mai 2026

Le **Couturier** «*façonne à la main ou à la machine sur mesure ou en petite série des vêtements (pantalons, robes de soirée, manteaux, ...) en différents matériaux (tissu, cuir, fourrure, ...). Peut créer de nouveaux modèles, réaliser des croquis, réaliser des retouches sur des vêtements. Peut coordonner une équipe et diriger une structure.*»<sup>38</sup>

Le **Brodeur** (Réalisateur d'ouvrages d'art en textile) «*réalise ou ornemente à l'unité ou en petite série des ouvrages d'art en fils de différents matériaux (soie, laine, coton, plumes, perles, ...) selon différentes techniques (broderie, tissage, ...). Peut réaliser, restaurer des ouvrages d'art textiles (tapis, tapisserie, ...), concevoir de nouveaux modèles et former aux techniques. Peut diriger une structure.*»<sup>39</sup>

Le **Styliste** (Créateur de mode et de textile) «*crée et conçoit des lignes nouvelles (style, forme, matières, coloris, ...) de produits textiles (habillement, tissu, ...), d'articles chaussants ou d'accessoires de mode (bijoux, ...) en tenant compte du style et de l'image de la marque, et des impératifs techniques et économiques de production. Peut se spécialiser dans le stylisme d'un ou plusieurs produits (vêtements de sport, chaussures enfant, ...), dans le dessin artistique ou élaborer une gamme de motifs textiles (broderie, ...). Peut réaliser les modèles, organiser les étapes de la diffusion de la collection. Peut coordonner une équipe, diriger un service ou une structure.*»<sup>40</sup>

Le **Garnisseur** «*réalise à la main et à la machine les opérations de fabrication (garnissage, recouvrement, ...) et de rénovation d'assises de sièges, de matelas, d'éléments d'ameublement (rideaux, voilages, tentures, ...) à l'unité ou en petite série. Peut remettre en état les carcasses de sièges, réaliser la pose de tentures, plafonds tendus, toiles murales, ... chez les clients. Peut coordonner une équipe et diriger une structure.*»<sup>41</sup>

Le SFMQ a réalisé une grappe de métiers relative à la Couture, la mode et la création<sup>42</sup>. Cette grappe de métiers n'est pas spécifique à l'artisanat. Elle reprend principalement des fonctions en lien avec les métiers de Styliste et Couturier définis ci-dessus.

---

<sup>38</sup> Forem, [Couturier / Couturière](#), page visitée en mai 2026

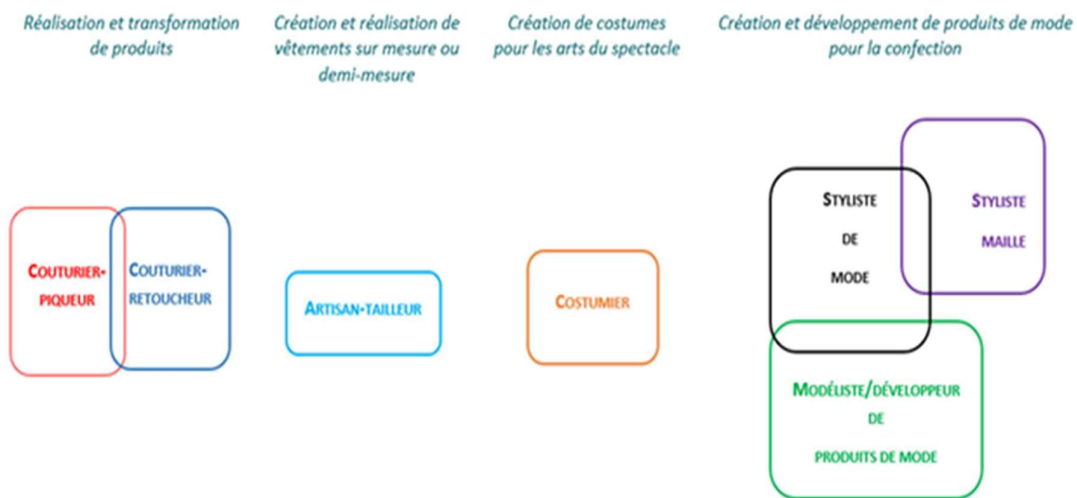
<sup>39</sup> Forem, [Réalisateur / Réalisatrice d'ouvrages d'art en textile](#), page visitée en mai 2026

<sup>40</sup> Forem, [Créateur / Créatrice de mode et de textile](#), page visitée en mai 2026

<sup>41</sup> Forem, [Garnisseur / Garnisseuse](#), page visitée en mai 2026

<sup>42</sup> SFMQ, Profil métier / formation Artisan-tailleur/ Artisan-tailleuse, 2025

## SCHÉMATISATION DE LA GRAPPE



43

On observe une tendance à la fusion de certains postes de cette grappe, par exemple le Couturier Piqueur et le Couturier retoucheur. Certaines compétences sont communes aux différentes fonctions, par exemple, le piquage. Cependant, le degré de compétences variera d'une fonction à l'autre.

### Marché de l'emploi

**Le Forem a recensé 51 opportunités d'emploi pour le métier de Couturier**, 14 pour celui de Créateur de mode et de textile et 11 pour celui de Réalisateur d'ouvrages d'art en textile (Brodeur). Le Forem compte, en Wallonie, mois de 5 opportunités d'emploi pour les métiers de Fabricant d'articles en cuir et autres matériaux souples, le Chapelier et le Garnisseur.

De nombreux **chercheurs d'emploi inoccupés** sont positionnés sur cette famille professionnelle au regard du nombre d'opportunités : **1.132** étaient positionnés sur le métier de **Couturier** dont 60 en Brabant wallon, 359 sur le **Créateur de mode et de textile** dont 65 en Brabant wallon, 97 sur le Garnisseur. A plus petite échelle, 30 étaient positionnés sur le Réalisateur d'ouvrages d'art en textile, 29 sur le Fabricant d'articles en cuir et autres matériaux souples et 9 sur le Chapelier.

### Offre d'enseignement et de formation

L'enseignement secondaire ordinaire propose différentes options relatives à l'habillement et aux textiles. 489 élèves y étaient inscrits, dont 86,7% de filles.

---

<sup>43</sup> SFMQ, Profil métier / formation Artisan-tailleur/ Artisan-tailleuse, 2025

Étiquettes de lignes	Occurrences	Années	Inscriptions
AGENT QUALIFIE EN CONFECTION	10	4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup>	154
AGENT TECHNIQUE EN MODE ET CREATION	7	4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup>	272
COMPLEMENT EN CONFECTION SUR MESURES ET DEMI-MESURES	3	7	11
COMPLEMENT EN STYLISME	4	7	14
COMPLEMENT EN VETEMENTS DE TRAVAIL ET DE LOISIRS	1	7	8
VENDEUR-RETOUCHEUR	2	4-5-6	18
<b>Total des inscriptions</b>			<b>489</b>

3 options qualifiantes sont organisées en lien avec cette famille professionnelle (la 3<sup>e</sup> est à l'intersection avec la vente) :

- **Agent qualifié en confection (professionnel)** : l'élève apprend à créer des vêtements et accessoires sur mesure ou en série en maîtrisant les différentes étapes de confection. Il s'agit de la 2<sup>e</sup> option la plus fréquentée pour ces métiers avec 154 inscrits.
- **Agent technique en mode et création (Technique de qualification)** : l'élève apprend les dessins de stylistes en prototypes et patrons industriels. Il s'agit de la seule option de cette famille professionnelle organisée sur notre bassin, à Nivelles. Il s'agit de l'option la plus fréquentée pour ces métiers avec 272 inscrits. Les élèves qui fréquentent cette option poursuivent généralement vers l'enseignement supérieur.<sup>44</sup>
- **Vendeur-retoucheur (professionnel)** : l'élève apprend à accueillir, conseiller et accompagner les clients dans un magasin tout en assurant la vente de vêtements ou d'articles textiles. Il développe aussi les compétences nécessaires pour réaliser des retouches simples afin d'adapter les vêtements aux besoins des clients et garantir un service complet et soigné.

L'enseignement propose également 3 compléments : confection sur mesures et demi-mesures, stylisme et vêtement de travail et de loisirs.

L'enseignement spécialisé propose, en forme 3, phase 3, différentes options dans le secteur mais aucune en Brabant wallon :

- Le **Cordonnier** avec 2 inscrits dans un seul établissement
- L'**Ouvrier maroquinier** avec 5 inscrits dans 5 établissements
- L'**Ouvrier retoucheur** avec 14 inscrits en plein exercice et 1 en alternance dans 6 établissements
- Le **Piqueur polyvalent** avec 27 inscrits dans 9 établissements

<sup>44</sup> SFMQ, Etude préliminaire, Couture, mode et création, Validée par la Chambre des Métiers le 12/06/2020

- Le **Repasseur-fini** avec 3 inscrits dans un établissement

L'enseignement pour adultes propose différentes formations qualifiantes :

- **Ameublement : décoration textile de l'habitat** à Verviers
- **Habillement : techniques spécifiques**, dans une dizaine d'établissements, dont à Nivelles.
- **Habillement : vendeur – retoucheur** à Liège
- **Maroquinier** à Bruxelles
- **Traceur-gradeur-coupeur** à Charleroi et Liège
- **Ouvrier tapissier et garnisseur** à Bruxelles et à Liège

L'IFAPME propose les formations en Coordination et Encadrement de **Styliste - Créateurs de mode** et de **Couturier – Retoucheur textile**. La première est dispensée à Charleroi et Liège et comptait 52 inscriptions en 2023-2024. La deuxième est organisée à Perwez, Braine-le-Comte, Libramont et Liège et comptait 46 inscriptions, dont 82,7% de femmes<sup>45</sup>.

« Les Stylistes - Créateurs de mode créent et conçoivent des vêtements. Ils "désignent", assemblent et réalisent les prototypes des lignes ou des collections de prêt à porter ou des pièces uniques. Ils travaillent le textile mais aussi d'autres matières. »<sup>46</sup>

La formation de Couturier - retoucheur textile apprendra à confectionner et retoucher des vêtements et tissus d'ameublement. Elle apprend à coudre à l'aiguille, à la machine, mais aussi à choisir et découper des tissus selon les besoins de confection.<sup>47</sup>

Le CISP « Step Métiers » forme les stagiaires en Coutures et connexes à Liège. En 2023, 27 personnes y étaient inscrites.

Notons également que différents bacheliers et masters forment aux stylismes mais ils dépassent le champ de ce travail.

Les métiers liés à l'habillement (Couturier et Styliste) proposent des opportunités d'emploi, mais bien moindre que le nombre de chercheurs d'emploi positionnés sur les métiers. Pour ces deux métiers, l'offre de formation et d'enseignement semble suffisante en Wallonie.

Les métiers de Chapelier, Maroquinier, Brodeur et Garnisseur sont davantage des métiers de niche, avec peu d'opportunités d'emploi. Seul l'enseignement spécialisé et l'enseignement pour adultes proposent des filières en lien avec le métier de Maroquinier. Uniquement l'enseignement pour adultes propose des filières liées aux métiers de Garnisseur. Aucun opérateur ne propose une formation spécifique au Chapelier.

<sup>45</sup> En cette année-là, aucune inscription à Libramont.

<sup>46</sup> IFAPME, [Styliste - Créateur de mode \(H/F/X\) | IFAPME](#), mis à jour le 30/04/2026

<sup>47</sup> IFAPME, [Couturier - retoucheur textile \(H/F/X\) | IFAPME](#), mis à jour le 08/05/2026

## 6. Formation d'artisan

Dans cette note, nous avons remarqué que de nombreux métiers sont des métiers de niche. Le peu de postes pour ces métiers ne justifie pas l'ouverture de formation supplémentaire à l'offre existante sur le territoire soit du Brabant wallon soit à l'échelle de la Wallonie. Cependant, certains savoir-faire se perdent, des métiers risquent de disparaître et les candidats potentiels, dans certains cas, doivent se former à l'étranger.

L'**IFAPME** donne la possibilité de se former en tant qu'Artisan, tant en apprentissage qu'en chef d'entreprise. Il s'agit d'un dispositif de Cours Professionnels en Entreprise, qui permet à toute personne d'apprendre un métier spécifique, issu d'une filière qui n'est pas/plus accessible via des formations ou des études définies.<sup>48</sup> Ce dispositif pourrait permettre de se former à des métiers tels que Maroquinier ; Facteur – réparateur d'instrument de musique (Accordeur - Réparateur de pianos ; Fabricant de clavecins ; Fabricant de flûtes, clarinettes, hautbois et saxophones, ...) ; Métallier d'art ; Souffleur de verre ; Céramiste, etc. Le programme de formation est ainsi établi sur mesure, en fonction du métier. En apprentissage, l'apprenti suit également les cours généraux. En chef d'entreprise, le programme comporte des cours de gestion.

## 7. Conclusions

Les métiers des arts et du façonnage d'ouvrages d'art s'inscrivent dans un contexte contrasté. D'une part, ils bénéficient d'un regain d'intérêt lié aux évolutions de certaines attentes sociétales, notamment en matière de durabilité, de production locale et d'authenticité.

D'autre part, ces métiers restent confrontés à des difficultés structurelles importantes : rentabilité souvent limitée, coûts de production élevés, temps de travail important, dépendance à des marchés de niche, etc. Les enjeux liés à la transmission des savoir-faire apparaissent également centraux, dans un contexte marqué par le départ progressif de professionnels expérimentés et des difficultés à attirer de nouveaux entrants.

Par ailleurs, la transition numérique, en particulier en matière de communication et de commercialisation, ouvre de nouvelles perspectives pour certains professionnels. En revanche, cette transition accentue également les écarts entre ateliers. La digitalisation constitue en effet un défi déterminant : elle exige des compétences nouvelles qui font souvent défaut aux petites structures artisanales.

---

<sup>48</sup> IFAPME, [Artisan \(H/F/X\) | IFAPME](#) (apprentissage), mis à jour le 4/09/2025  
IFAPME, [Artisan \(H/F/X\) | IFAPME](#) (chef d'entreprise), mis à jour le 04/09/2025

Sur le marché de l'emploi, le secteur se caractérise par une part importante de travail indépendant et des emplois sous statut des travailleurs des arts. On observe un nombre limité d'opportunités, souvent inférieur au nombre de chercheurs d'emploi positionnés, y compris dans les métiers offrant le plus de débouchés. Plusieurs professions relèvent clairement de niches avec très peu, voire aucune, offres recensées.

Certains domaines disposent d'une offre relativement développée à l'échelle wallonne ou de la Fédération Wallonie Bruxelles. Toutefois, les apprenants suivant ces formations ne choisissent pas toujours de s'insérer directement dans le métier visé. Par exemple, certains élèves de l'enseignement qualifiant choisissent de poursuivre vers des études supérieures ou certains apprenants dans l'enseignement pour adultes se forment par passion, en parallèle de leur carrière professionnelle.

À l'inverse, plusieurs métiers artisanaux ne disposent que de peu de formations structurées, voire d'aucune, ce qui peut poser des difficultés en matière de transmission des compétences. Dans ce contexte, des dispositifs plus souples, comme la formation d'artisan, constituent une piste intéressante pour répondre à certains besoins spécifiques.

Bien que certains métiers pourraient être confrontés à des difficultés de transmission de savoir-faire, au risque de voir certains métiers disparaître, l'IBEFE ne recommande pas d'ouverture de formation spécifique en Brabant wallon. En effet, les possibilités d'emploi et le marché économique du secteur ne justifient pas l'instauration récurrente de formation. En revanche, selon les métiers, une réflexion à l'échelle wallonne, voire européenne, entre représentants de certains métiers pourrait être intéressante afin de veiller à la transmission des savoir-faire.

Au-delà des compétences professionnelles, il importe également de favoriser les compétences transversales, notamment en gestion, commercialisation et numérique, qui apparaissent de plus en plus importantes pour la survie des activités d'art et d'artisanat.

Enfin, il convient de souligner que cette note est principalement fondée sur des données quantitatives et de la littérature, donnant un aperçu du secteur. Certains éléments mériteraient dès lors d'être approfondis, notamment au travers d'entretiens avec des professionnels, afin de mieux comprendre les réalités d'exercice des métiers, les besoins en compétences et les logiques d'insertion ou de maintien dans l'emploi.

# Bibliographie non exhaustive

## Notes/Rapports

- European Crafts Alliance, [Le manifeste pour une stratégie européenne des métiers d'art 2025](#)
- IBEFE Bw, [Note d'information : Les métiers du spectacle](#), 2025, p.4
- IBEFE Bw, [Note exploratoire du secteur du textile \(industrie textile et habillement\) en Brabant wallon](#), 2022
- SFMQ, Etude préliminaire, Couture, mode et création, Validée par la Chambre des Métiers le 12/06/2020
- SFMQ, Profil métier / formation Artisan-tailleur/ Artisan-tailleuse, 2025

## Pages internet

- ADEM (Agence pour le développement de l'emploi, [B1201 - Réalisation d'objets décoratifs et utilitaires en céramique et matériaux de synthèse](#), page visitée en avril 2025
- European Commission, [Geographical indications for craft and industrial products - Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs](#), page visitée en avril 2026
- European Crafts Alliance, [The Geographical Indications for Crafts and Industrial Products - European Crafts Alliance](#), page visitée en avril 2026
- Fédération Wallonie Bruxelles, [Options & Parcours - Enseignement Qualifiant](#), page visitée en mai 2026
- Forem, [Artiste plasticien / plasticienne](#) in « Info métiers Métiers », page visitée en mai 2026
- Forem, [Étalagiste-décorateur / décoratrice](#), page visitée en mai 2026
- Forem, [Décorateur / Décoratrice d'objets d'art et artisanaux](#), page visitée en mai 2026
- Forem, [Graveur / Graveuse](#), page visitée en mai 2026
- Forem, [Vannier / Vannière](#), page visitée en mai 2026
- Forem, [Relieur et restaurateur / Relieuse et restauratrice de livres](#), page visitée en mai 2026
- Forem, [Facteur et réparateur / Factrice et réparatrice d'instrument de musique](#), page visitée en mai 2026
- Forem, [Métallier / Métallièrre d'art](#), page visitée en mai 2026
- Forem, [Verrier artisanal / Verrière artisanale](#), page visitée en mai 2026
- Forem, [Créateur / Créatrice d'ouvrages en bijouterie, joaillerie et orfèvrerie](#), page visitée en mai 2026
- Forem, [Taxidermiste](#), page visitée en mai 2026
- Forem, [Chapelier / Chapelière](#), page visitée en mai 2026
- Forem, [Horloger / Horlogère](#), page visitée en mai 2026

- [Forem, Fabricant / Fabricante d'articles en cuir et autres matériaux souples](#), page visitée en mai 2026
- Forem, [Couturier / Couturière](#), page visitée en mai 2026
- Forem, [Réalisateur / Réalisatrice d'ouvrages d'art en textile](#), page visitée en mai 2026
- Forem, [Créateur / Créatrice de mode et de textile](#), page visitée en mai 2026
- Forem, [Garnisseur / Garnisseuse](#), page visitée en mai 2026
- IFAPME, [Luthier guitare \(H/F/X\) | IFAPME](#), mis à jour le 05/05/2026
- IFAPME, [Restaurateur de peintures de chevalet \(H/F/X\) | IFAPME](#), mis à jour le 30/04/2026
- IFAPME, [La formation Artisan : plus qu'un métier, une passion | IFAPME](#), mis à jour le 03/09/2025
- IFAPME, [Artisan \(H/F/X\) | IFAPME](#) (apprentissage), mis à jour le 4/09/2025
- IFAPME, [Artisan \(H/F/X\) | IFAPME](#) (chef d'entreprise), mis à jour le 04/09/2025
- IFAPME, [Serrurier \(H/F/X\) | IFAPME](#), mis à jour le 29/04/2026
- IFAPME, [Bijoutier - Joaillier \(H/F/X\) | IFAPME](#), mis à jour le 29/04/2026
- IFAPME, [Styliste - Créateur de mode \(H/F/X\) | IFAPME](#), mis à jour le 30/04/2026
- IFAPME, [Couturier - retoucheur textile \(H/F/X\) | IFAPME](#), mis à jour le 08/05/2026
- INASTI, «[Jalons | INASTI](#)», page visitée en avril 2026
- INASTI, [Nomenclature et codes des professions | INASTI](#), page visitée en avril 2026
- Institut Jeanne Toussaint, [Bijouterie - Institut Jeanne Toussaint - Campus des Arts et Métiers](#), page visitée en mai 2026
- Lognoné Kevin, [Le marché européen de l'artisanat estimé à 50 milliards d'euros dans une nouvelle étude - Club France International](#), 05/10/2023
- Marnef Paul, [Marché de l'art en France et Belgique : tendances et enjeux](#), page visitée en avril 2026
- Millet Lisa, [La transmission des savoir-faire en danger | Journal Histoires d'Artisans](#), 18/9/2024
- ONEM, [Réforme de l'assurance chômage](#), page visitée le 17/03/2026
- ONSS, SPF Sécurité sociale, [Quelles sont les conditions pour obtenir une attestation du travail des arts ? | Working in the arts](#), page visitée le 17/03
- SPF Economie, [Indications géographiques pour les produits artisanaux et industriels | SPF Economie](#), page visitée en avril 2025
- Wallonie Design, [Entre résilience et innovation, comment les métiers d'art contribuent à l'évolution de la société - Wallonie Design - Trouvez les designers près de chez vous](#), page visitée en avril 2025

#### Site internet

- [BeCraft — Représentant belge des Arts appliqués](#)
- Arers, [Mes études.be](#)

- Forem, [Infos métiers](#)
- SFMQ, [Les profils SFMQ](#)

Correction orthographique et reformulation assistées par intelligence artificielle

## Annexe : Code NACE BEL en lien avec le secteur de l'Art et l'Artisanat

NACE BEL 2008		NACEBEL 2025	
	Intitulé NACE BEL 2008		Intitulé NACE BEL 2025
<b>13. Préparation de textile</b>			
13.100	Préparation de fibres textiles et filature	13.100	Préparation de fibres textiles et filature
13.200	Tissage	13.200	Tissage
13.200	Tissage	13.960	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels
13.200	Tissage	23.990	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.
13.300	Ennoblement textile	13.300	Ennoblement textile
13.910	Fabrication d'étoffes à mailles	13.910	Fabrication d'étoffes à mailles
13.921	Fabrication de linge de lit et de table et d'articles textiles à usage domestique	13.921	Fabrication de linges de lit et de table et d'articles textiles à usage domestique
13.929	Fabrication d'autres articles textiles confectionnés, sauf habillement	13.929	Fabrication d'autres articles textiles confectionnés, sauf habillement
13.929	Fabrication d'autres articles textiles confectionnés, sauf habillement	13.960	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels
13.930	Fabrication de tapis et de moquettes	13.930	Fabrication de tapis et moquettes
13.940	Fabrication de ficelles, de cordes et de filets	13.940	Fabrication de ficelles, cordes, cordages et filets
13.950	Fabrication de non-tissés, sauf habillement	13.950	Fabrication de textiles non-tissés et articles non-tissés
13.960	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	13.960	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels
13.990	Fabrication d'autres textiles n.c.a.	13.990	Fabrication d'autres textiles n.c.a.
<b>14. Industrie de l'habillement</b>			
14.110	Fabrication de vêtements en cuir	14.240	Fabrication de vêtements en cuir et en fourrure
14.120	Fabrication de vêtements de travail	14.230	Fabrication de vêtements de travail
14.130	Fabrication d'autres vêtements de dessus	14.100	Fabrication d'articles à mailles
14.130	Fabrication d'autres vêtements de dessus	14.210	Fabrication de vêtements de dessus
14.140	Fabrication de vêtements de dessous	14.100	Fabrication d'articles à mailles
14.140	Fabrication de vêtements de dessous	14.210	Fabrication de vêtements de dessous
14.140	Fabrication de vêtements de dessous	14.220	Fabrication de vêtements de dessous
14.191	Fabrication de chapeaux et de bonnets	14.100	Fabrication d'articles à mailles
14.191	Fabrication de chapeaux et de bonnets	14.291	Fabrication de chapeaux et de bonnets

14.199	Fabrication d'autres vêtements et accessoires n.c.a.	14.100	Fabrication d'articles à mailles
14.199	Fabrication d'autres vêtements et accessoires n.c.a.	14.210	Fabrication de vêtements de dessus
14.199	Fabrication d'autres vêtements et accessoires n.c.a.	14.220	Fabrication de vêtements de dessous
14.199	Fabrication d'autres vêtements et accessoires n.c.a.	14.299	Fabrication d'autres vêtements et accessoires n.c.a.
14.200	Fabrication d'articles en fourrure	14.240	Fabrication de vêtements en cuir et en fourrure
14.310	Fabrication d'articles chaussants à mailles	14.100	Fabrication d'articles à mailles
14.390	Fabrication d'autres articles à mailles	14.100	Fabrication d'articles à mailles
<b>18. Imprimerie et reproduction d'enregistrements</b>			
18.140	Reliure et activités annexes	18.140	Reliure et activités connexes
<b>23. Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques</b>			
23.110	Fabrication de verre plat	23.110	Fabrication de verre plat
23.120	Façonnage et transformation du verre plat	23.120	Façonnage et transformation du verre plat
23.130	Fabrication de verre creux	23.130	Fabrication de verre creux
23.140	Fabrication de fibres de verre	23.140	Fabrication de fibres de verre
23.190	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	23.150	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique
23.310	Fabrication de carreaux en céramique	23.310	Fabrication de carreaux en céramique
23.322	Fabrication de tuiles, de carrelages et d'autres produits de construction en terre cuite	23.322	Fabrication de tuiles, de carrelages et de produits de construction en terre cuite
23.410	Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	23.410	Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental
23.420	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	23.420	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique
23.430	Fabrication d'isolateurs et de pièces isolantes en céramique	23.430	Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique
23.440	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique	23.440	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique
23.490	Fabrication d'autres produits céramiques	23.450	Fabrication d'autres produits céramiques
<b>25. Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements</b>			
25.501	Forge	25.401	Forgeage de métal
25.502	Emboutissage, estampage et profilage des métaux ; métallurgie des poudres	25.402	Façonnage de métal; métallurgie des poudres
<b>26. Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques</b>			
26.520	Horlogerie	26.520	Fabrication d'horloges et de montres
<b>32. Autres industries manufacturières</b>			
32.121	Travail du diamant	32.121	Travail du diamant

32.122	Travail des pierres précieuses (sauf le diamant) et des pierres semi-précieuses	32.122	Travail des pierres précieuses (sauf le diamant) et des pierres semi précieuses
32.123	Fabrication d'articles de joaillerie et de bijouterie	32.123	Fabrication de bijoux
32.124	Fabrication d'articles d'orfèvrerie	32.124	Fabrication d'articles d'orfèvrerie
32.129	Fabrication d'autres articles en métaux précieux	32.129	Fabrication d'articles de joaillerie et de bijouterie n.c.a.
32.130	Fabrication d'articles de bijouterie de fantaisie et d'articles similaires	32.130	Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires
32.200	Fabrication d'instruments de musique	32.200	Fabrication d'instruments de musique
<b>74. Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques</b>			
74.104	Décoration d'intérieur	74.130	Activités de design d'intérieur
74.105	Décoration d'étalage	74.140	Autres activités spécialisées de design
74.109	Autres activités spécialisées de design	74.140	Autres activités spécialisées de design
<b>90. Activités de création artistique et de spectacle</b>			
90.031	Création artistique, sauf activités de soutien	90.120	Activités de création en arts visuels
90.031	Création artistique, sauf activités de soutien	90.130	Autres activités de création artistique
90.031	Création artistique, sauf activités de soutien	91.300	Conservation, restauration et autres activités de soutien pour la préservation du patrimoine culturel
90.032	Activités de soutien à la création artistique	90.120	Activités de création en arts visuels
90.032	Activités de soutien à la création artistique	90.130	Autres activités de création artistique
90.032	Activités de soutien à la création artistique	91.300	Conservation, restauration et autres activités de soutien pour la préservation du patrimoine culturel